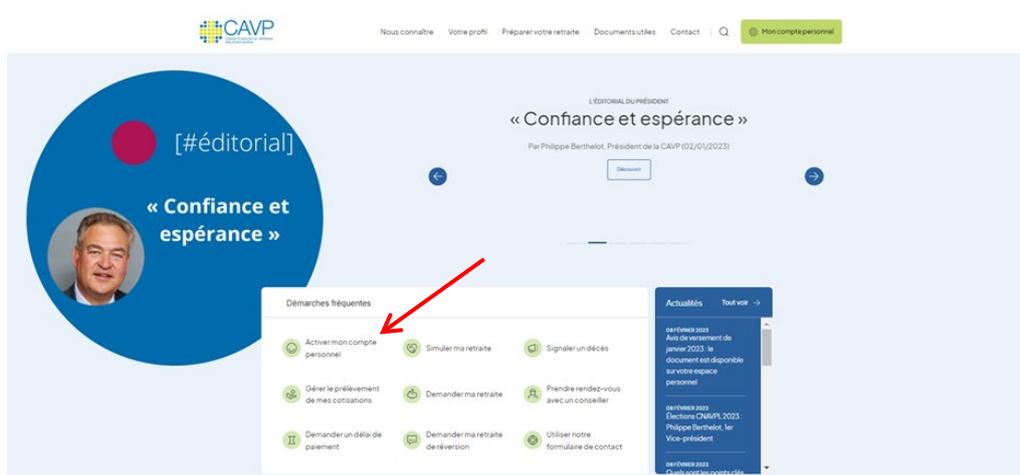


SITE INTERNET

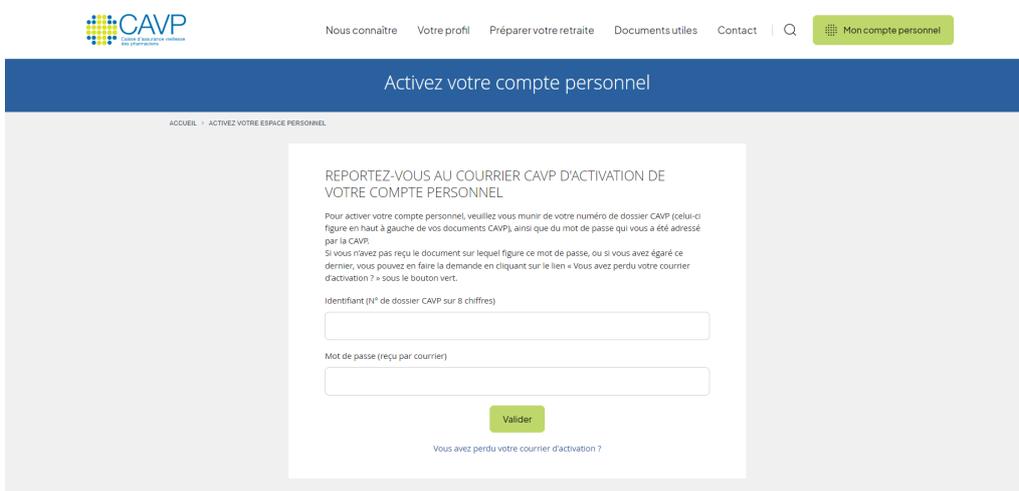
Comment activer votre compte personnel ?

Depuis la page d'accueil www.cavp.fr



- Cliquez, depuis la page d'accueil, sur « Activer mon compte personnel », dans les démarches fréquentes.

Page d'activation du compte (étape 1)



- ▶ Saisissez votre numéro de dossier CAVP (ce numéro sur 8 chiffres figure en haut à gauche de vos documents CAVP).
- ▶ Saisissez le mot de passe qui vous a été communiqué par courrier en supprimant les espaces entre chaque caractère et en conservant les majuscules et les minuscules.

Si vous n'avez pas reçu le document sur lequel figure le mot de passe nécessaire à l'activation de votre compte personnel, ou si vous avez égaré ce dernier, cliquez sur le lien « Vous avez perdu votre courrier d'activation ? » sous le bouton vert « Valider ».

- ▶ Cliquez sur « Valider ».

Page d'activation du compte (étape 2)

Si la CAVP détient une adresse mail vous concernant, celle-ci vous est proposée.

The screenshot shows the CAVP website interface for activating a personal account. At the top, there is a navigation bar with the CAVP logo and links for 'Nous connaître', 'Votre profil', 'Préparer votre retraite', 'Documents utiles', 'Contact', and 'Mon compte personnel'. The main heading is 'Activez votre compte personnel'. Below this, a central form titled 'PERSONNALISEZ L'ACCÈS À VOTRE COMPTE PERSONNEL' provides instructions for setting up the account. It asks for an email address and a password. A pre-filled email address 'francois.regault@gmail.com' is shown in a text box. Below the text box are radio buttons for 'Oui' and 'Non' to indicate if the user wants to keep the suggested email address. A 'Valider' button is at the bottom of the form.

- ▶ Si vous souhaitez la conserver, cocher OUI, puis :
 - confirmez-la dans le champ dédié,
 - choisissez un mot de passe (format : série de chiffres et de lettres, 10 au minimum, possibilité d'utiliser des caractères spéciaux : !, @, *, #, etc.),
 - confirmez-le,
 - cliquez sur « Valider ».
- ▶ Si vous ne souhaitez pas la conserver, cocher NON, puis :
 - saisissez l'adresse mail de correspondance souhaitée,
 - confirmez-la,
 - choisissez un mot de passe (format : série de chiffres et de lettres, 10 au minimum, possibilité d'utiliser des caractères spéciaux : !, @, *, #, etc.),
 - confirmez-le,
 - cliquez sur « Valider ».
- ▶ Vous allez recevoir un courriel de la part de la CAVP intitulé « CAVP - Confirmation de l'activation de votre compte personnel ». Pour finaliser la procédure d'activation de votre compte personnel, cliquez, dans les 48 heures, sur le lien que contient ce courriel. Au-delà de ce délai, il vous faudra de nouveau procéder à l'activation de votre compte.

Si la CAVP ne détient aucune adresse mail vous concernant

The screenshot shows the CAVP website interface. At the top, there is a navigation bar with the CAVP logo and links for 'Nous connaître', 'Votre profil', 'Préparer votre retraite', 'Documents utiles', 'Contact', and a search icon. A green button labeled 'Mon compte personnel' is visible. Below the navigation bar, the main heading is 'Activer votre compte personnel'. The central content area is titled 'PERSONNALISEZ L'ACCÈS À VOTRE COMPTE PERSONNEL' and contains the following text:

Afin de personnaliser l'accès à votre compte personnel, veuillez décrire-mes cela :

1) Votre adresse mail de correspondance qui constituera votre identifiant définitif. Ce mail-ci sera à changer par la suite. Il vous faudra le modifier discrètement depuis ce site. Cette adresse mail est celle qui sera utilisée par la CAVP pour échanger avec vous, notamment dans le cadre des démarches en ligne que vous pourrez effectuer. A chaque compte personnel est associée une adresse mail de correspondance unique.

2) Votre mot de passe définitif qui doit contenir au minimum 10 caractères (y compris des lettres majuscules et/ou minuscules et des chiffres). Vous avez la possibilité d'utiliser également des caractères spéciaux (! , @ , * , # , etc.).

Quelle adresse mail de correspondance souhaitez-vous choisir ?

Identifiez l'adresse mail de correspondance

Confirmez l'adresse mail de correspondance

Mot de passe à personnaliser par vos soins : série de lettres et chiffres, 10 au minimum, possibilité d'utiliser des caractères spéciaux (! , @ , * , # , etc.).

Confirmez le mot de passe

Conservez précieusement ces informations.
Noter que votre adresse mail de correspondance (confidentielle) communiquée par vos soins permettra à la CAVP d'échanger avec vous des informations liées à l'institution et à votre situation personnelle et/ou professionnelle.

Valider

Lorsque vous aurez cliqué sur Valider, il conviendra de consulter votre messagerie afin de cliquer dans les 48 heures sur le lien qui vous sera adressé par courriel. Au-delà de ce délai, il vous faudra de nouveau procéder à l'activation de votre compte.

- ▶ Puisqu'aucune adresse mail n'est détenue par la CAVP :
 - saisissez l'adresse mail de correspondance souhaitée,
 - confirmez-la,
 - choisissez un mot de passe (format : série de chiffres et de lettres, 10 au minimum, possibilité d'utiliser des caractères spéciaux : !, @, *, #, etc.),
 - confirmez-le,
 - cliquez sur « Valider ».

- ▶ Vous allez recevoir un courriel de la part de la CAVP intitulé « CAVP - Confirmation de l'activation de votre compte personnel ». Pour finaliser la procédure d'activation de votre compte personnel, cliquez, dans les 48 heures, sur le lien que contient ce courriel. Au-delà de ce délai, il vous faudra de nouveau procéder à l'activation de votre compte.

Vous pouvez à présent, en vous identifiant, accéder à votre compte personnel, en cliquant sur le bouton vert « Je me connecte », dans l'espace « Identifiez-vous ».

Bonne navigation !